

ARRETE N°2025-2026-SCOLARITE-JA-01

**PORTANT NOMINATION EN 2025-2026 DU JURY D'ADMISSION
DE L'IUT DE MONTREUIL POUR UNE ADMISSION EN 2026-2027**

Le Présidente de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Montreuil de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2026-2027 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents **BUT 1^{ère} année de l'IUT de Montreuil** en 2026-2027, est fixé comme suit :

Abderrahman EL MHAMEDI
Catherine DURAND-CHAILLOU
Jean-Hugues RETY
Marc KAISER
Yasmina HANI
Amine ZIZI
Aurélien BOSSARD
Lyes KERMAND
Marc HOMPS
Viviane CLAUS
Marielle BABOULLALL
Clément ROUSSEAU
Geoffrey GROFF
Claudia MARTIN-LAVIOLETTE
Jean-Dominique DALLOZ

ARTICLE 2 –

M. Abderrahman EL MHAMEDI est nommé Président du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 05 février 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026-SCOLARITE-JA-01

**PORTANT NOMINATION EN 2025-2026 DU JURY D'ADMISSION
DE L'IUT DE MONTREUIL POUR UNE ADMISSION EN 2026-2027**

Le Président de l'université Paris 8,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Montreuil de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2025-2026 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents **BUT 2^{ème} et 3^{ème} année de l'IUT de Montreuil** en 2026-2027, est fixé comme suit :

**Abderrahman EL MHAMEDI,
Catherine DURAND-CHAILLOU
Jean -Hugues RETY
Marc KAISER
Yasmine HANI
Amine ZIZI
Philippe BONNOT
Viviane CLAUS
Marielle BABOULALL
Jean-François DHENIN
Lucien KOWOH-BILLE
Véronique CLEMENT-COMPAROT
Geoffrey GROFF
Vincent LEBEL
Mohammed LEOUATNI**

ARTICLE 2 –

M. Abderrahman EL MHAMEDI, est nommé Président du jury d'admission désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 05 février 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


Université Paris 3 -
Vincennes - Saint-Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON